

Le Fongecif Île-de-France lance C@li, son nouvel outil d'accompagnement distanciel

Paris, le 31 mai 2016 – Le Fongecif Île-de-France enrichit sa relation avec les salariés franciliens en lançant C@li, un outil d'accompagnement à distance. Il s'agit d'une nouvelle forme d'accompagnement mobilisant les nouvelles technologies du digital au service de l'évolution professionnelle

Présentation de C@li

C@li (Conseil et Accompagnement en Ligne) est un service proposé à partir du portail salarié SIM (Système d'Information Multi-Fongecif). Ses principales fonctionnalités vont d'une large information sur les métiers, à la connaissance des potentiels d'emploi, et à l'accès à des modules de e-learning en réponse aux besoins des salariés.

Par ailleurs, chaque salarié pourra désormais avoir accès aux données de l'emploi des territoires franciliens et nationaux, et à plus d'un million d'offres d'emploi tous secteurs d'activité confondus.



L'accompagnement dans et vers l'emploi au Fongecif Île-de-France

À travers cette innovation, le Fongecif Île-de-France souhaite développer ces services venant ainsi renforcer la qualité du conseil en évolution professionnelle (CEP) au plus proche des attentes des salariés franciliens.

Experts de l'ingénierie de parcours, les conseillers du Fongecif peuvent donc enrichir et personnaliser le conseil proposé à chaque salarié qui souhaite effectuer sa transition professionnelle avec une plus grande autonomie.

La digitalisation au service des salariés franciliens

Innovant et accessible à distance, C@li s'inscrit dans la stratégie digitale et multicanale déployée au Fongecif Île-de-France. Les salariés bénéficieront de l'accès direct à une information large, actualisée et structurée. Partagé avec leur conseiller et permettant une plus grande autonomie dans leurs démarches, cet outil viendra en appui de leurs échanges sur leur évolution professionnelle.

« Avec ce nouvel outil d'accompagnement distanciel, le Fongecif Ile-de-France décline en mode digital sa vocation de première plateforme d'accueil des salariés. » explique Laurent Nahon, directeur général du Fongecif Île-de-France.

-fin-

À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience. En 2015, le Fongecif Île-de-France a engagé 244 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens. Il a accompagné plus de 300 000 personnes et 15 400 projets professionnels ont été financés.

Le président du Fongecif Île-de-France est Patrick Frange, la vice-présidente Myriam Pesic, et le directeur général Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr

Contact presse

Elham Vanhems – Tél. : 01 44 10 59 40 – Courriel : e.vanhems@fongecif-idf.fr